

# Décarbonation du secteur de l'aérospatiale et de la défense

Par Grant McDonald

Si la tendance se maintient, l'année 2023 sera la plus chaude jamais enregistrée.

Chaque jour nous apporte de nouveaux exemples des conséquences des changements climatiques aux quatre coins du monde, des températures dangereusement élevées aux crues éclair, en passant par les sécheresses et les énormes feux de forêt. Comme mon collègue l'a récemment fait remarquer, plutôt que de désespérer, il faut voir la situation comme un signe qu'il est temps d'agir.

Les entreprises du secteur de l'aérospatiale et de la défense ont un immense défi à relever pour réduire à zéro leurs émissions nettes de carbone d'ici 2050. À ce jour, l'aviation a contribué au réchauffement climatique dans une proportion d'environ 4 %, alors que le secteur de la défense et les forces armées du monde produisent 6 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) retenant la chaleur<sup>i</sup>.

Pour brosser le portrait des progrès du secteur de l'aérospatiale et de la défense en matière de réduction des émissions, KPMG International a récemment analysé les annonces portant sur la carboneutralité et les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de 22 des plus grandes entreprises du secteur dans le monde selon la capitalisation boursière<sup>ii</sup>.

L'analyse a révélé que seulement la moitié de ces géants de l'aérospatiale et de la défense, qui sont principalement des entités établies en Europe, ont annoncé publiquement leur engagement à réduire à zéro leurs émissions nettes de carbone d'ici 2050.

La moitié des entreprises, dont quatre sont établies aux États-Unis, ont défini des cibles d'émissions claires et « absolues » de portée 1, 2 et 3. Une cible absolue vise une réduction des émissions correspondant à une valeur déterminée. Six entreprises ont pris certaines mesures, par exemple en présentant sommairement leur engagement en matière de réduction des émissions, mais sans préciser d'échéance, et cinq n'ont pris aucun engagement de réduction des émissions de portée 1, 2 et 3.

En résumé, les émissions de portée 1 comprennent les émissions de sources qui sont détenues ou contrôlées directement par une organisation, tandis que les émissions de portée 2 sont indirectes et générées par la consommation d'énergie achetée par une organisation. Les émissions de portée 3 sont aussi indirectes, mais elles sont produites par les consommateurs qui utilisent les produits de l'entreprise ou par les fournisseurs qui produisent des articles utilisés par l'entreprise.

En ce qui concerne les émissions de portée 3, la moitié des entreprises du secteur de l'aérospatiale et de la défense déploient des efforts et travaillent en étroite collaboration avec leurs fournisseurs pour réduire les émissions de GES, et 18 % prévoient inclure les fournisseurs dans leurs pratiques de décarbonation. Les 7 autres entreprises (32 %) déclarent avoir l'intention de travailler en collaboration avec leurs fournisseurs pour trouver des méthodes plus efficaces afin de réduire les émissions de portée 3, mais elles tentent encore de déterminer la meilleure marche à suivre.

Sur les 22 entreprises, 10 font partie de l'initiative Science-Based Targets (SBTi), 5 compagnies européennes en ont entrepris le processus d'attestation, mais 7 n'ont pas pris de décision à cet égard. La SBTi est un partenariat entre le Carbon Disclosure Project (CDP), un organisme sans but lucratif international qui gère le système mondial de déclarations en matière d'environnement, le Pacte mondial des Nations Unies, le World Resources Institute (WRI) et le Fonds mondial pour la nature (WWF). Elle définit les pratiques exemplaires en ce qui concerne l'établissement de cibles reposant sur la science pour les entreprises du secteur privé et en fait la promotion.

Par ailleurs, 10 entreprises, principalement des États-Unis et du Royaume-Uni, ont effectué l'analyse du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et élaboré des stratégies climatiques à

partir des risques et des possibilités qui ont été cernés. Sept entreprises se sont engagées à respecter les principes du GIFFC et cinq n'ont émis aucune déclaration.

## Nouvelles normes

Fait à noter, la parution des deux premières IFRS d'information sur la durabilité par l'International Sustainability Standards Board (ISSB) en juin marque une avancée importante vers un cadre de référence mondial pour la présentation de l'information sur la durabilité axée sur les investisseurs et sur lequel peuvent s'appuyer les territoires à l'échelle locale<sup>iii</sup>.

L'IFRS S1, *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité*, et l'IFRS S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*, entreront en vigueur le 1er janvier 2024. Il reviendra à chaque territoire, y compris le Canada, de décider d'adopter les normes de l'ISSB et à quel moment le faire, bien que certaines entreprises pourraient les adopter volontairement. Les règles définitives de la Securities and Exchange Commission des États-Unis devraient être publiées en octobre.

## Le temps est venu d'agir

La marche à suivre consiste à mettre en œuvre une approche intégrée fondée sur trois piliers : bâtir une culture d'entreprise soucieuse des enjeux climatiques, faire correspondre les objectifs de décarbonation aux stratégies d'entreprise et élaborer un plan pour les 25 prochaines années.

À quel échelon de votre organisation se situe la responsabilité de la décarbonation et des enjeux ESG? Est-ce à l'échelon du conseil d'administration, à celui des

cadres supérieurs ou encore à l'échelon du personnel? Peut-être est-ce une combinaison de ces réponses? Si les organisations souhaitent réellement accorder la priorité aux changements climatiques, elles doivent d'abord agir et donner le ton à l'échelle de la direction, puis descendre les échelons un à la fois pour faire adopter l'idée dans son ensemble. Un changement fondamental devra être apporté en ce qui concerne les mesures incitatives auprès du personnel, la conception du modèle de gouvernance et l'élaboration des politiques pour créer une culture soucieuse du climat au sein des organisations.

Il est important d'établir un cadre de référence qui comprend l'évaluation des possibilités et des risques liés aux conséquences des changements climatiques sur l'organisation et aux demandes des actionnaires relativement à la décarbonation. L'évaluation initiale doit être approuvée et validée dans son ensemble.

Il faudra ensuite prendre des décisions, notamment en ce qui concerne le remaniement des politiques et des processus, les systèmes de gouvernance, l'embauche et les ressources humaines, les dossiers d'investissement, et possiblement la conclusion d'alliances avec d'autres membres du secteur ainsi que d'éventuelles fusions et acquisitions.

S'il n'est pas facile de planifier pour les 5 ans à venir, ça l'est encore moins pour les 25 prochaines années. Une transformation sur plusieurs plans à la fois est difficile, mais possible. Les stratégies de décarbonation devront être évaluées continuellement pour maintenir la vitesse de changement requise et garder le cap par rapport à la mission.

**Grant McDonald** est leader mondial du groupe sectoriel Aérospatiale et défense de KPMG International. Pour en savoir plus, visitez [www.kpmg.ca/fr](http://www.kpmg.ca/fr). Les opinions exprimées ici sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de *Canadian Defence Review*.

1 KPMG International, « *Sustainability in the Aerospace & Defense Industry* », juillet 2023.

2 Ibid

3 The International Financial Reporting Standards Foundation, « *ISSB issues inaugural global sustainability disclosure standards* », « *ISSB issues inaugural global sustainability disclosure standards* », 26 juin 2023, et [KPMG Global IFRS Institute](http://www.kpmg.com/global/ifrs)

## Communiquez avec nous

### Grant McDonald

Leader mondial, Aérospatiale et défense;  
associé responsable des relations avec  
les dirigeants, gouvernement du Canada  
KPMG au Canada  
246-434-3900  
[grantmcdonald@kpmg.ca](mailto:grantmcdonald@kpmg.ca)